



Le 14 avril 2022

Jim Gilmour
Directeur des opérations extracôtiers de la région
de l'Atlantique de Cenovus Energy
351, rue Water
St. John's, Terre-Neuve A1C 1C2

Monsieur,

Objet : Approbation du délégué à la sécurité de l'essai des embarcations de sauvetage comme moyen de rechange aux exercices de mise à l'eau réelle des embarcations de sauvetage du navire de production et de stockage de pétrole au large (FPSO) SeaRose.

Nous avons passé en revue votre lettre CVA-CPB-WR-LTR-00004 datée du 9 mars 2022 et nous approuvons les moyens de rechange proposés pour mettre à l'essai l'intégrité et le fonctionnement des embarcations de sauvetage et des systèmes de mise à l'eau associés à bord du SeaRose comme moyen de rechange à la mise à l'eau réelle des embarcations de sauvetage. La présente approbation est conforme au paragraphe 30 (3) du *Règlement sur la santé et la sécurité au travail dans la zone extracôtière Canada – Terre-Neuve-et-Labrador* et elle est soumise aux conditions suivantes :

1. le maintien des autres moyens de vérification de l'intégrité des embarcations de sauvetage et des systèmes de mise à l'eau connexes décrits dans la demande d'approbation adressée au délégué à la sécurité et dans l'élément essentiel à la sécurité 34 – norme de rendement de l'équipement d'évacuation (AR-M-99-O-ST-00034-001), ainsi que la conformité aux conditions que doit respecter le fabricant d'équipement d'origine (Palfinger) des embarcations de sauvetage associées avec cette demande. L'organisme d'homologation, Palfinger et le délégué à la sécurité du C-TNLOHE doivent approuver tout changement contemplé à ces moyens de rechange (inspection, tests ou activités de maintenance) avant sa mise en œuvre;
2. l'autorité de certification vérifie les activités annuelles de maintenance et de vérification de l'intégrité des embarcations de sauvetage et en atteste;
3. des représentants de Palfinger doivent être présents lors des cinq inspections annuelles, comme indiqué dans la demande;
4. un programme de formation des patrons d'embarcation est maintenu afin de s'assurer qu'ils demeurent compétents pour mettre les embarcations de sauvetage à l'eau;
5. toutes les embarcations de sauvetage sont mises à l'eau lorsque le SeaRose atteint des eaux abritées, et une copie de la présente lettre doit être remise au comité en milieu de travail en plus d'être affichée dans un endroit public sur le navire.

L'Office publiera une copie de votre demande et de la présente approbation du délégué à la sécurité sur son site Web.

Cordialement,

DocuSigned by:


Paul Alexander M.Sc., P.Eng, PmP,
délégué à la sécurité